



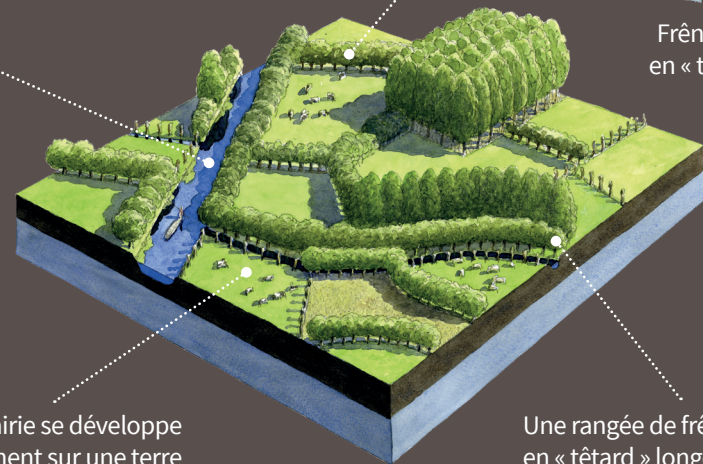
Une prairie humide bocagère, c'est quoi ?

C'est un ensemble de parcelles, de tailles et de formes inégales, bordées de plantations d'arbres et entourées de voies d'eau. Ce milieu aménagé par l'Homme est situé dans le Marais mouillé, partie inondable du Marais poitevin. Les prairies humides bocagères jouent un rôle essentiel dans la régulation des crues et l'épuration naturelle des eaux.

- L'eau est présente :
 - autour de chaque parcelle dans les fossés et canaux,
 - à faible profondeur, dans le sol,
 - sur la prairie de quelques jours à plusieurs semaines en période de crues.



Frêne taillé en « têtard ».



La prairie se développe naturellement sur une terre noire, riche en humus.

Une rangée de frênes taillés en « têtard » longe la voie d'eau. Souvent, elle est doublée par une rangée de peupliers.

Les prairies humides bocagères

CES PETITES PRAIRIES VERDOYANTES BORDÉES D'ARBRES SONT ÉPARPILLÉES DANS UN LABYRINTHE AQUATIQUE

Les petites fiches nature « habitats » du Marais poitevin



Parc naturel régional du Marais poitevin

Qui vit là ?

Au détour d'une prairie, des troupeaux de vaches pâturent paisiblement. Ils entretiennent naturellement ce paysage et favorisent le développement d'une grande variété de plantes. Ce bocage humide est également propice à une multitude d'espèces animales. Ouvrons l'œil !



▲ Le **Loriot** se cache dans les arbres. Seul son chant mélodieux trahit sa présence.

► La **Consoude officinale** est une plante avec des fleurs en forme de clochettes renversées et aux couleurs très variables, allant du blanc jaune au violet pourpre.



► La **Chouette hulotte** se régale des petits campagnols et s'installe dans les cavités des arbres.



▼ Dès le mois de janvier, la **Grenouille rousse** dépose 3000 à 4000 œufs dans les parties inondées des boisements.



◀ Le **Cuivré des marais** pond ses œufs sur les feuilles de plusieurs espèces d'oseilles sauvages (Rumex) dont les chenilles se nourrissent.



◀ Un éclair bleuté vient d'apparaître ? C'est le **Martin pêcheur** ! Il pêche de petits poissons et creuse son nid dans les berges.



Et aujourd'hui ?

Les prairies humides bocagères du Marais poitevin sont pâturées ou fauchées. L'élevage extensif favorise la diversité des espèces, maintient un paysage typique, lui-même support d'activités touristiques.

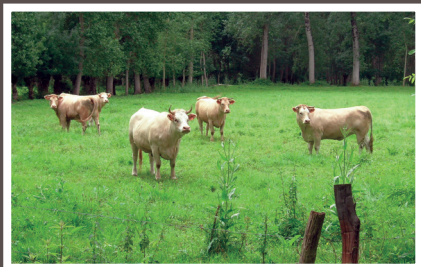
Depuis les années 60, elles ont fortement diminué à cause :

- de l'assèchement et du labourage pour la mise en culture,
- d'un manque d'accès et de l'abandon, faute d'éleveurs ; ces prairies sont alors plantées en peupliers ou évoluent vers des boisements humides naturels.

Les prairies humides bocagères font du Marais poitevin une richesse patrimoniale. Leur préservation passe par un ensemble de mesures et d'actions :

- rendre les parcelles plus accessibles (installation de passerelles),
- entretenir ce paysage bocager (curage de fossés, taille des arbres...),
- soutenir les éleveurs,
- convertir des peupleraies en prairies.

Aujourd'hui, les frênes sont menacés par la chalarose, une maladie causée par un champignon entraînant leur disparition. De nouveaux arbres (saule blanc, peuplier noir...) devront être replantés pour maintenir les berges et éviter une ouverture du paysage.

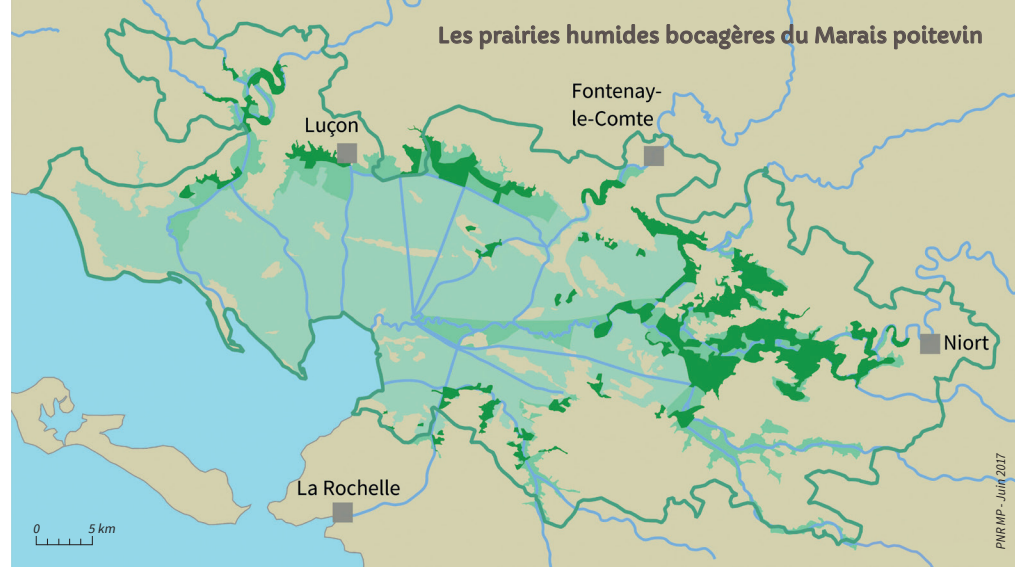


L'élevage est le meilleur moyen d'entretenir la prairie.



Sans entretien, la prairie évolue peu à peu vers des milieux à végétation haute et des boisements humides où une nouvelle biodiversité s'installe.

Crédit photos : Collection PNR, A. Texier, B. Genès, (Concertos) ; 01/2018
Illustrations : B. Perron, D. Charvet (07/2016) / Imprimés sur papier recyclé.



- Marais mouillé
- voie d'eau principale
- prairie humide bocagère
- Marais desséché
- limite du Parc naturel régional



Vous voulez en savoir plus et agir pour l'environnement, rendez-vous sur : biodiversite.parc-marais-poitevin.fr

Fiche réalisée avec le concours des partenaires locaux de protection de la nature et d'éducation à l'environnement.



Parc naturel régional du Marais poitevin

2, rue de l'Église - 79510 COULON
tél. 05 49 35 15 20 - fax 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr
pnr.parc-marais-poitevin.fr

